

tier aimeront à lui offrir l'expression de leur piété filiale et de leur attachement à ce Siège qui est le centre de l'unité catholique. Je vous ai déjà parlé de ce sujet dans ma circulaire du 26 octobre dernier (No. 60).

Je vous envoie aujourd'hui une feuille intitulée *Quinquagesimum anniversarium*, destinée à recevoir les signatures des fidèles de cette Province à l'adresse dont il est parlé dans le mandement.

Vous voudrez bien signer le premier, en disant expressément que vous êtes curé de \* \* \*. Vous inviterez à signer vos marguilliers anciens et nouveaux, conseillers municipaux, et autres principaux citoyens, de manière à remplir entièrement la feuille ou les feuilles que je vous envoie. Il ne doit y avoir qu'un seul nom dans chaque division des colonnes. Vous êtes prié de veiller à ce qu'il n'y ait aucune tache d'encre, et de renvoyer cette feuille aussitôt que possible, sous une grande enveloppe.

### III

Vous êtes invité à envoyer au plutôt à M. Livernois, si vous ne l'avez déjà fait, les photographies et lithographies que je vous ai demandées dans ma circulaire du 26 octobre dernier (No. 60). Si nous voulons que cet album soit complet, il faut que tous s'en occupent au plus vite.

### IV

Les différentes épidémies qui ont régné dans diverses parties de cette province depuis un certain nombre d'années, ont attiré l'attention du gouvernement, et pour y remédier autant que possible, il a été jugé nécessaire avant tout de bien connaître les différentes maladies et causes de décès dans chaque localité. C'est dans ce but qu'a été sanctionnée le 24 décembre 1875, une loi

spécial  
feuille,  
registre  
inform

Pour  
chose à  
page, à

Quar  
cette fe  
crire s  
dont le  
des troi  
1° l'état  
défunte  
tinctes  
semblab  
autres d  
née vou  
giste de  
cours de  
vous po  
Quand v  
soin de

Comm  
de chose  
vice. A  
reconnu  
de conse

Agréé  
chement.